leurs intérêts ; qu'ils calculent quelquefois ſans connoiſſances ſuffiſantes de l'objet, & ne font en conſéquence aucune des choſes néceſſaires pour parvenir au but propoſé.

Je ne connois en France qu'une ſeule famille qui ait bien voulu faire quelque dépenſe raiſonnée ſur cette matiere ; auſſi leur peine & la dépenſe inévitable qu'elle exige ſe trouvera-t-elle tôt ou tard récompenſée par les produits qu'ils obtiennent, mais plus encore par la reconnoiſſance que leur doivent les Concitoyens. MM. Guerrier & de l'Ormoy à Béleſme, route d'Angers, ont importé des races pures de bêtes à cornes, d'Irlande, d'Angleterre, de Hollande & de Suiſſe, qui non-ſeulement n'ont point dégénéré, mais qui ſemblent même ſe fortifier & s'accroître. J'y ai meſuré des bœufs nés à Béleſme, qui, à quatre ans, avoient ; ſçavoir, un de Hollande, 4 pieds 8 pouces & demi de haut, 8 pieds 9 pouces de long, 7 pieds 8 pouces de circonférence ; celui de Suiſſe 4 pieds 6 pouces & demi de haut, 9 pieds 1 pouce de long, 7 pieds 6 pouces & demi de circonférence.

Néanmoins le terrein de Saint Martin en Béleſme n'eſt point gras, comme le ſont les pâturages de Suiſſe & de Hollande ; c'eſt un terrein d'une médiocre qualité, deſſeché depuis quelques années, & qui anciennement étoit une véritable lande, mais qui, par ſon expoſition, peut avoir à la vérité une petite ſupériorité ſur un terrein d'égale valeur & bonté. Sa poſition eſt ſur un côteau légerement pentif, ſitué au midi, & garanti du nord par la forêt de Béleſme, dont la haute futaie forme le rideau le plus agréable qu'on puiſſe voir.

Les races des bêtes à cornes ſe conſervent pures à Béleſme ; en ſorte qu'on eſt aſſuré d'y trouver de ces ſouches qui pourroient ſeules perfectionner pluſieurs cantons ; mais voici ce qu'il faudroit faire : avoir de beaux taureaux, faire couper exactement les produits mâles, donner les geniſſes à des taureaux dont elles n'auroient pas été engendrées, afin de croiſer les races le plus poſſible, toujours avec de belles eſpeces.

Dans un Mémoire que j'ai eu l'honneur de préſenter cette année aux Etats de cette Province, & dont ils ont bien voulu agréer les concluſions par une délibération du 9 Mars, j'ai rendu compte du plan de croiſement d'epeces, que j'exécute d'après les inſtructions que j'ai reçues de M. Bourgelat.

J'ai fait venir un taureau d'Alténa en Danemarck, un ſecond du Texel en Hollande, par la voie de M. Horneca ; un troiſième de la Châtellenie de Bergues en Flandre, par celle de MM. les freres Cailliez de Dunkerque. Ces animaux ont été choiſis avec tous les ſoins poſſibles ; chacun d'eux a failli environ deux cents vaches du Pays depuis qu'ils me ſont arrivés, & j'évite avec le plus grand ſoin que la geniſſe ſoit faillie par ſon pere ; les défauts ſe perpétueroient ; on ne manqueroit pas de répandre & d'imprimer par-tout que mes eſpeces dégénérent.

Une geniſſe, née de mon taureau de Flandre & d'une vache du Pays, eſt faillie par celui de Jutland, & le produit le ſera par le taureau de Hollande ; alors il ſe ſera écoulé au moins ſix ans ; le taureau de Flandre ne ſe trouvera plus d'âge pour faillir, & ſera remplacé par un autre ; de cette maniere jamais produit ne peut être accouplé avec celui qui lui a donné le jour.

Pour former de belles eſpeces, & y parvenir avec ſuccès, il ſuffit d'éloigner les conſanguinités, en obſervant de choiſir les plus belles ſouches dans les accouplemens.

Pour me procurer ces belles ſouches, j'ai eu ſoin de faire joindre à mes beaux taureaux les plus belles vaches qu'on ait pu trouver dans les différens cantons d'où on les a tirées ; en ſorte que je ſoutiens les belles eſpeces originaires, ainſi qu'on le fait à S. Martin en Béleſme, & que, par la diverſité des races, je puis croiſer autant qu'il eſt néceſſaire, pour former dans mes environs de nouvelles eſpeces en très-peu d'années, & rendre par-là à mes voiſins un ſervice dont ils veulent bien déja ſentir tout le prix.

Pour conſtater ce que j'ai l'honneur de vous marquer, Meſſieurs, j'ai prié cet Eté l'Ecuyer de M. le Prince de Chimay de vouloir bien meſurer mes animaux ; ce qui en fera connoître exactement la crue dans un an. On s'eſt ſervi de la toiſe à potence, de toutes les meſures la plus fidele. Il ſeroit à deſirer que les amateurs en cette partie vouluſſent bien faire faire cette opération tous

les ans avec quelque ſoin ; car il ne ſuffit pas de prouver que des eſpeces ne dégénérent pas quoique tranſplantées, d'autant que des animaux bien nourris & bien ſoignés ne dégénérent point communément ; mais il faudroit encore ſçavoir quel eſt le genre de croiſſance de ces animaux, quels en ſont les progrès, le terme, &c. Il eſt eſſentiel, par exemple, de ne donner le mâle aux geniſſes que quand elles ont pris toute leur force ; autrement la croiſſance de l'animal ſe ralentira bien-tôt. Si la ſubſtance ſe détourne pour être employée à la nourriture du fruit, la mere ſe trouvera débile, le produit même ſera mal nourri, & on attribuera à une dégénération de l'eſpece ce qui ne ſera dû qu'à un accouplement prématuré.

J'ai depuis deux ans & demi des geniſſes de Hollande qui n'ont point encore vu le mâle ; elles avoient au moins huit mois lorſqu'on les a embarquées pour mon compte ; en ſorte que ces animaux auront peut-être quatre ans lorſque je les ferai ſaillir pour la premiere fois.

Une autre obſervation bien importante, ſi on veut avoir de belles eſpeces, c'eſt de renoncer au lait, au beurre & au fromage des meres, & de ne les faire ſaillir que quand le veau a toute ſa force ; on en retire aſſez, & même plus de profit, lorſqu'elles font de beaux éleves, en les nourriſſant de tout leur lait.

Je finis, Meſſieurs, en vous adreſſant un extrait de la table des proportions, faite dans ma Régie cet Eté, par l'Ecuyer de M. le Prince de Chimay, & qui pourroit aiſément être imitée par les perſonnes qui s'y donnent quelques peines ; ce qui, répété annuellement & fidelement, nous procureroit des connoiſſances dont on a eſſentiellement beſoin, ſi l'on veut établir quelques vérités graduelles dans cette matiere qui eſt encore au berceau.

TAUREAUX.

	Hauteur des Epaules.	Hauteur des Hanches.	Grosseur.	Longueur priſe entre les deux cornes juſqu'à la naiſſance de la queue.
	Pieds, po. lig.	Pieds, po. lig.	Pieds, po. lig.	Pieds, po. lig.
De Hollande	3 11	4	7 8 6	6 2 6
De Flandre	4 1	4 3 ½	6 8 6	7 2 6
De Hollande. 1re Geniſſe ...	3 11	4 2	6 6	6 2
2e Geniſſe ...	4	4 3	6 2 6	6 9
3e Geniſſe ...	3 9	3 11 6	6 4	5 9 6
4e Geniſſe ...	4 1	4 3 6	6 5	6 5 6
Veau de 7 ſemaines de la premiere Geniſſe..	2 7 6	2 8	3 4	3 9 6
De Flandre	3 9 6	4 6	6 1 6	6 7 6

RECETTE

Contre le Claveau, par M. Hic Fame.

J'ai vu dans les Gazettes N°. 86 & 91, deux remédes contre le claveau, maladie des bêtes à laine. Je crois ces remédes très-bons, & je n'ai garde de les contredire ; mais il en eſt un autre beaucoup plus ſimple, dont depuis pluſieurs années je fais uſage, & m'en ſuis toujours très-bien trouvé. Il eſt d'autant meilleur, qu'en même

temps qu'il guérit les malades, il eſt un préſervatif pour les bêtes du troupeau qui ne paroiſſent pas encore attaquées de ce mal; ce qui eſt d'un grand ſecours dans cette occaſion, parce que, quoique le claveau ne ſoit qu'une eſpece de rhume, il ſe communique très-facilement, & la plupart des bêtes de la bergerie en ſont ſucceſſivement attaquées, & il en périroit beaucoup ſi l'on n'y faiſoit pas attention.

Ce reméde conſiſte à prendre des oignons blancs qu'on enfile en forme de chapelet; on en fait quatre chapelets de dix ou douze oignons chacun, on les place aux quatre coins de la bergerie à hauteur de quatre ou cinq pieds, enſuite au milieu de cette bergerie on ſuſpend, avec une corde ou une ficelle, un morceau de cuivre jaune, qui deſcende aſſez bas pour que les moutons & autres bêtes, en allant & venant dans l'étable, puiſſent l'agiter & ſe frotter contre. Il eſt indifférent quelle forme ait ce morceau de cuivre; le plus ſouvent je me ſers d'un chandelier ou d'un baſſin, par ce ſeul moyen tout le troupeau eſt guéri ou garanti du mal; & lorſqu'il paroît entierement diſſipé, on ôte les oignons & le cuivre.

Comme ce reméde ne peut ſervir qu'aux troupeaux qu'on renferme dans les étables, on doit rechercher d'autres remédes pour ceux qui parquent & qui couchent à l'air, & faire uſage de ceux qui ont été ci-devant indiqués.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois d'Octobre 1769, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

GRENOBLE.			LIMOGES.			MOULINS.			POITIERS.		
Lieux des Marchés.	Prix		Lieux des Marchés.	Prix.		Lieux des Marchés.	Prix.		Lieux des Marchés.	Prix.	
	l.	s. d.		l.	s. d.		l.	s. d.		l.	s. d.
Briançon.	28*	17 6	Angoulême.	28*	2 3	Aubuſſon.	24		Chatelleraut.	24	
Creſt.	23	12 6				Château-Chi.	25	4	Chatillon.	26	6 8
Embrun.	23	8 9	Bourganeuf.			Decize.	22	16	Conſolens.	22	10
Gap.	23	8 9				Evaux.	24	13	Fontenay.	22	10
GRENOBLE.	28	5 8				Gannat.	19	13 4	Les Sables.	30*	12
Buis.	23*	6 8	Brive.	24	11 4	Gueret.	24		Nyort.	19*	16
Montelimart.	28	12				Montluçon.	20	8	POITIERS.	25	2 10
Romans.	25	10	LIMOGES.	24		Montmarault.	19*	4	St. Maixent	23	10 5
Valence.	26					MOULINS.	20	8 6	Thouars.	23	8
Vienne.	25	8 9	Tulle.	21*	2 7	Nevers.	25*	12			
						S. Pierre le M.	19	16			
						St. Pourçain.	19	4			

PRIX COMMUNS.			PRIX COMMUNS.			PRIX COMMUNS.			PRIX COMMUNS.		
From. le ſep.	25	13 1	From. le ſep.	24	9	From. le ſep.	22	3 3	From. le ſep.	24	3 11
Pain la liv.		2 11	Pain la liv.		2 9	Pain la liv.		2 10	Pain la liv.		2 7
Avoine le ſ.	8	6 2	Avoine le ſ.	5	13 10	Avoine le ſ.	5	14 5	Avoine le ſ.	8	1 2
Foin le q.	2	9 9	Foin le q.	1	15	Foin le q.	2	2 1	Foin le q.	1	15
Paille le q.	1	7 1	Paille le q.	1	2 7	Paille le q.		15 6	Paille le q.	1	8

LETTRE

De M. Bruſlé, Prévôt de l'Abbaye Royale de Saint-Prix.

L'épidémie qui regne depuis la fin de l'hyver dernier aux environs de S. Quentin, tire heureuſement à ſa fin, & ne jette plus que quelques étincelles dans trois ou quatre Villages qui ont été infeſtés les derniers.

Cette maladie qui, dans les premiers temps, parut avec tous les ſignes qui caractériſent la *ſuette* de Picardie, prit vers le commencement de Juillet la forme d'une fievre putride, maligne, ardente, peſtilentielle; elle étoit très contagieuſe, & elle a été très-meurtriere à ceux qui en ont été attaqués avant que M. Von-Mittag-Midy, Médecin à Saint-Quentin, ait été les ſecourir de la part de M. de Broglie, Evêque de Noyon, dont la tendreſſe & les charités, qu'il n'a ceſſé de répandre dans le ſein des pauvres malades, lui ont attiré une reconnoiſſance & une gloire éternelle; & de celle de M. Dupleix, Intendant d'Amiens, qui leur a auſſi procuré des ſecours conſidérables.

Il eſt atteſté que cette cruelle maladie, qui s'eſt inſenſiblement étendue & manifeſtée dans vingt Villages & trois hameaux contenus dans le circuit de dix-ſept à dix-huit lieues près de cette Ville, a cédé ſi heureuſement aux ſoins & aux peines incroyables que le Medecin a pris, que la mortalité a ceſſé à meſure qu'il a pu ſoumettre les malades à ſon traitement, & que des Villages entiers, parfaitement dociles à ſes conſeils & à ſes inſtances, ont conſervé leurs Habitans, ſans en excepter les femmes enceintes, & qu'il n'eſt pas mort ſix perſonnes à qui on ait pu reprocher d'y avoir contribué par leur indocilité & par leur confiance aveugle dans les Charlatans. Le caractere de cette affreuſe maladie a été le même par-tout, & le nombre des malades s'étoit tellement multiplié, qu'on en a compté plus de huit cents de tout âge, & des deux ſexes, en trois Villages ſeulement.

Des ſuccès ſi marqués ont tellement attiré à ce Médecin, dès le commencement du mois de Septembre dernier, les attentions de la Cour, que Monſeigneur le Comte de Saint-Florentin l'a honoré d'une lettre, par laquelle il lui a notifié la ſatisfaction éclatante que Sa Majeſté en a témoignée.

La moitié des Chirurgiens qui ont été employés ſous ſes ordres ont été frappés de la même contagion, & ont été également guéris par ſes ſoins.

ÉCOLE ROYALE VÉTERINAIRE DE PARIS.

Le 28 Novembre, les Eleves de l'Ecole Royale Vétérinaire de Paris diſcuterent dans un Concours, honoré de la préſence de M. Bertin, Miniſtre & Secretaire d'Etat, & de celle d'un nombre conſidérable de perſonnes de diſtinction, des points vraiment intéreſſants; ils enviſagerent les médicaments internes dans ce qu'ils ſont, dans leurs effets ſenſibles ſur les animaux, dans ce qu'ils offrent de nuiſible ou d'avantageux, ſelon le choix & l'application qu'on peut en faire dans les divers mêlanges que ſuggerent l'art & ſur-tout une pratique éclairée; en ſorte qu'ils démontrerent qu'il ne ſuffit pas de ſe munir aveuglement de ces ſubſtances, & de les adminiſtrer au haſard & ſans réflexion. A meſure qu'ils parlerent de chacune d'elles, leur attention à les tirer des caſes où elles étoient placées, prouva qu'elles leur étoient parfaitement connues.

Le ſieur Simon, qui ouvrit la Séance, annonça que dans une autre Aſſemblée ils s'attacheroient à la conſidération des médicaments externes; qu'ils paſſeroient enſuite à la diſtinction & au choix de tous les mixtes médicinaux, ainſi qu'à leurs différentes préparations; que ces deux concours ſeroient ſuivis de deux autres: le premier concernant les appareils & les bandages juſqu'ici ignorés dans l'Art Vétérinaire par tous les Auteurs, tant anciens que modernes, puiſqu'on n'en voit pas le moindre veſtige dans tous leurs écrits; & le ſecond regardant les opérations diverſes praticables ſur les animaux.

Il paroît que les Eleves qui furent entendus marchent à grands pas à la ſcience utile qui fait l'objet de leurs études.

Ces Eleves ſont les ſieurs Simon, de Hirzenghen en Alſace; Becquemie, de la Province de Bourbonnois; Perret, de celle du Mans, Eleve entretenu par M. le Comte

de la Suze; Genſon, entretenu par l'Ecole Royale Militaire; Gengon, par M. Poulletier de Perigny; Lamaniere, Garnier, Maillard, par la Généralité d'Amiens; Lacueille, du Perigord, par M. l'Abbé Bertin, Conſeiller d'Etat; Bruyere, par la Généralité de Dombes; Cambray, par la ville de Valenciennes; Chauffour, par la Généralité de Limoges; & Plantier, de la Légion de Lorraine, l'un des Eleves militaires, caſerné ſous Charenton.

Les ſieurs Simon, Chauffour, Becquemie, Perret & Gengon obtinrent le Prix; le ſieur Perret, favoriſé par le ſort, eut l'honneur de le recevoir des mains du Miniſtre.

L'*Acceſſit* fut accordé aux ſieurs Lacueille, Cambray, Maillard, Plantier & Genſon.

L'Aſſemblée applaudit aux efforts des autres.

Grains et Farines a Paris.

Etat des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Mercredi 22, juſqu'au Samedi 25 Novembre 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 46 muids 10 ſept. de froment, 6 ſeptiers de méteil, 14 muids 7 ſeptiers de ſeigle, & 334 muids 10 ſeptiers de farines; il reſtoit de l'autre marché 48 muids 5 ſept. de froment, 2 muids 10 ſeptiers de ſeigle, & 413 muids 10 ſeptiers de farines, ce qui a fait 95 muids 3 ſeptiers de froment, 6 ſept. de méteil, 17 muids 5 ſeptiers de ſeigle, & 748 muids 8 ſeptiers de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 86 muids 10 ſeptiers de froment; il en reſtoit du marché précédent 145 muids 7 ſept. ce qui a fait 232 muids 5 ſeptiers.

Le Samedi 25 Novembre, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1094 muids 3 ſeptiers, tant froment que méteil, ſeigle & farines Il y en a eu de vendu 407 muids 5 ſept. de ſorte qu'il en eſt reſté 686 muids 10 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 20 à 27 ℔, le méteil, 16 ℔, le ſeigle, de 14 ℔ 10 ß à 16 ℔, l'avoine, de 16 à 18 ℔ 10 ß, le froment a été vendu à la Greve, de 24 à 29 ℔ *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 1 ℔ 16 ß 9 ₰ à 2 ℔ 5 ß 9 ₰ le *boiſſeau*; les farines de remoulage, de 1 ℔ 8 ß 3 ₰ à 2 ℔ 10 ß auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 2 ß 9 ₰ à 3 ß la *liv.*; idem de Paris, idem; pain bis blanc de Goneſſe, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰; idem de Paris, de 2 ß 6 à 2 ß 9 ₰; pain bis clair, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰; pain bis de Paris, de 2 ß à 2 ß 3 ₰.

COMMERCE.

Compagnie des Indes.

Prix courant des Marchandiſes qui ont été vendues à l'Orient le 20 Nov. 1769.

Sçavoir:

CAFE' DE BOURBON.

Café jaune en balles, de 30 ſ. 8 den. à 30 ſ. 9 den.
Dito verd clair idem, de 25 ſols 5 den. à 24 ſols 9 den.
Dito verd idem, de 23 ſ. à 23 ſ. 7 den.
Dito verd clair, en balles refaites, de 24 ſ. 6 den. à 24 ſ. 8 den.
Dito verd idem, à 23 ſ.
Dito bénéficié, de 23 ſ. 1 den. à 23 ſ. 3 den.

CAFE' DE MOKA.

Café de Moka en groſſes balles bonnes, de 45 ſ. à 45 ſ. 6 den.
Dito en demi-balles bonnes, de 40 ſ. 6 den. à 41 ſ.
Dito en groſſes balles refaites, de 36 ſ. 6 d. à 37 ſ. 6 den.
Dito en demi-balles refaites, de 38 ſ. 3 d. à 38 ſ. 9 den.
Dito bénéficié en groſſes balles, de 36 ſ. 3 den. à 37 ſols.

Du 23.

Thé verd ſupérieur, de 70 ſ. 9 den. à 75 ſ. 6 den.

Thé verd Tonkay, de 75 ſ. à 77 ſ. 9 den.
Thé Hayſuen Skin, de 3 liv. 19 ſ. à 4 l. 6 ſ. 3 den.
Thé Hayſuen, de 7 l. 1 ſ. à 8 l. 3 ſ. 6 den.
Thé Bouy en grandes caiſſes, de 34 ſ. à 35 ſ. 9 den.
Dito en demi-caiſſes, de 34 ſ. 9 den. à 35 ſ.
Dito en quarts de caiſſes, de 35 ſ. 3 d. à 36 ſ.
Thé Camphou, de 3 liv. 7 ſ. à 4 liv.
Thé Pékao, de 6 liv. 5 ſ. 3 den. à 6 liv. 1 ſ. 6 den.
Thé Saotchaon, de 4 liv. 13 ſ. 3 d. à 4 liv. 15 ſ. 6 den.

Change réglé juſqu'au 20 Décembre prochain.

Amſterdam	54
Londres	31 $\frac{2}{3}$
Hambourg	183

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 2 Décembre 1769.*

		℔	ß	
Or de Portug. à : :	718			marc.
Du Mexique à . . .	712			marc.
Du Perou à . . .	704			marc.
Les guinées à : . .	716			marc.
Ducats à	98			marc.
Or fin à 23 k. 31 32 à . . . . :	99			once.
Or à 20 karats à . .	83			once.
L'argent à 11 d. 20 g. à . . . . :	54			marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à . . . . :	52	5		marc.
Piaſtres, à	49	5		marc.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. 2 Décembre 1769.		MARSEILLE. le 23 Novembre.		MADRID le 20 Novembre.		LONDRES. le 25 Novembre.	
Amſterdam,	54 5 8	Londres, .	31 $\frac{1}{2}$	Paris, . .	78		*Eſcalins.*
Lond. . .	32 1 16	Amſt. . .	53 7 8 $\frac{3}{4}$	Amſterd. .	97	Amſt. à 2 uſ. .	34 4
Hambourg, . .	182 $\frac{3}{4}$	Cadix, . .	15 6	Londres, .	41 3 8	*Dito*, à vue.	33 11
Madrid, .	15 2 6	Madrid, . .	15 7	Cadix,	20 p. $\frac{3}{4}$ p.	Hamb. à 2 uſ. $\frac{1}{2}$	33 1
Cadix, . .	15	Livourne, .	97 $\frac{3}{4}$				*Den. ſt.*
Livourne, .	95 $\frac{3}{4}$	Naples . .	85	CADIX.		Paris, u. j. d d.	31 $\frac{3}{4}$
Lyon,	$\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$ b. . .	Gênes, . .	96 .	*le 14 Novembre.*		D° à 2 uſ.	31 $\frac{1}{2}$
		Paris, 1 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ b.		Paris, . .	77 $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{2}$	Bord. . . .	31 $\frac{1}{2}$
		Lyon. Saints 1 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ b.		Amſt. . . .	96 $\frac{3}{4}$	Cadix. . .	39 7 8e
		Montpellier, au p. 60 j.		Lond. . .	41 $\frac{1}{4}$	Lisbonne .	67 $\frac{1}{8}$
		Piaſtres, . .	49 15	Madrid,	au pair à c. j.	Livourne, . .	50 $\frac{1}{2}$

AVIS.

Il vient d'arriver à M. de Montineau, Négociant à Rouen, une cargaiſon de vins vieux blancs de Malaga, premiere qualité, en boites d'environ 540 bouteilles, & en barils d'environ 110 bouteilles; de raiſins ſecs au ſoleil, en barils, du poids d'environ 100 livres; de figues en barils d'environ 110 livres; de citrons & oranges douces, le tout de Malaga pour la primeur. Ceux qui voudront s'en pourvoir s'adreſſeront à leurs Commiſſionnaires à Rouen, ou directement audit ſieur de Montineau: on peut profiter de la Foire de la S. Martin à Rouen, qui dure douze jours ouvrables, pour l'expédition des vins.

AUTRE.

La veuve Lachat, rue de Grenelle Saint Honoré, vis-à-vis l'Hôtel des Fermes, ou;

vrira au commencement de Décembre 1769 un Magaſin de Fayance de Strasbourg, & de toutes eſpeces de Porcelaines, Cryſtaux, Verrerie, &c. qu'elle vendra en gros & en détail.

Elle tiendra auſſi des liqueurs venant de l'Allemagne, comme Kirschawaſſer, Manheimwaſſer.

AUTRE.

La veuve Delaitre, déja connue par ſes Ouvrages, ſupérieurs à tous autres, continue de faire fabriquer toutes ſortes de Vaiſſelles & Uſtenſiles de Batterie de Cuiſine, Fontaines ſablées, Alembics, Tuyaux de Poëles, & autres Ouvrages en *Fer battu étamé* en dehors & en dedans, & elle les réetame. Ils ne ſont point ſuſceptibles de verd-de gris; le tout à juſte prix.

Elle tient auſſi Magaſin de Graiſſe d'Aſphalte, propre pour graiſſer les roues des carroſſes, les trains & toutes ſortes de voitures. Elle eſt ſupérieure aux vieux Oing, plus utile, de plus de durée, & à moitié meilleur marché.

Sa demeure eſt rue du Bout-du-Monde, à Paris.

AVIS NE'CROLOGE.

On met actuellement ſous preſſe le *Nécrologe des Hommes célébres*, qui paroîtra dans le commencement de l'année prochaine. Il contiendra les Eloges hiſtoriques de MM. *de L'Iſle, de Parcieux, d'Olivet, Mondorge, Blavet, la Grange, Laugier, de Prémontval, Abauzit, Ferrein, Macquart, Malſilatre, Sauvage, Hériſſant, Fournier, François, Maucomble, de la Marche, Poinſinet, &c. &c.*

Comme on n'en tirera qu'autant d'exemplaires qu'il y aura de Souſcripteurs, les perſonnes qui ne ſe ſont pas encore abonnées, ſont priées d'envoyer leurs ſouſcriptions, ou le renouvellement de leurs abonnemens, d'ici au premier Janvier incluſivement, *au Bureau Royal de la Correſpondance Générale*, Place des Victoires.

Prix, pour Paris, franc de port.

Deuils & Nécrologe, enſemble . . 6 ℔
Annonces aux Deuils de Cour, ſéparés . . . . . 3 ℔
Nécrologe, ſeul 3

Pour la Province, ſans affranchir, même prix; & en affranchiſſant, le double.

Prix des Matieres d'or & d'argent à Londres, le 22 Novembre.

L'ONCE.

	℔	ß	d.
Or monnoyé	4	0	6
dito en barres	4	0	6
Pieces de huit. Grandes pillares . . .		5	6
Pieces de huit. d°. petites		5	6
Pieces de huit. Grandes pillares du Mexique		5	6
Pieces de huit. dito petites du Mexique		5	6
Argent en barres.		5	7 ¾

FINANCES.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1769.	*Jeudi 30.*	*Vendredi 1. Déc.*	*Samedi 2.*
Ac. des Indes.		1055	1052 ½
Emp. de la Com.			
Prom. à 5 p ⅝.			31
Prom. à 4 p ⅝.			52 ½
Ac. des Fermes.		802 ½ 800	810
2ſ. p. l. du Dix.		14	
3e. Loterie.			
Annuités.			
Coup. d'An.		56	54
Emp. de 50 mil.		46	46
Emp. de 30 mil.	FESTE.	54	54
Col. 1759.		55 ½	
Canada.		57	57
4e. L. Epoques.		21	19 20.
Nouette.		47	47
tirage de la C.		5e 330.	3e 380 5e 330
Bill. de la Com.			
2e Lot. Comp.			
Bretagne.			
Languedoc.			
A 4 p. ⅝			
A 3 p. ⅝ ſ. l. cuirs			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 96.

DE NANTES.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 17 au 24 Novembre 1769, il eſt entré dans ce Port 7 Navires François & 7 Etrangers; ſçavoir, des François, la *Proſperité* de 400 tonneaux, Capitaine *Baulon*, venant du Cap; la *Félicité* de 90 tonneaux, Capitaine *Beauviſage*, venant de la Martinique, chargés tous deux de 728 bariques 29 quarts deux ancres de ſucre brut, terré & tête, 223 futailles de café, 61 balles de coton, 1 barique de vieux cuivre, ſirop & confitures; le *Saint Jean Baptiſte*, Capitaine *Martin Cuniau*; la *Jeanne*, Capitaine *Louis Dupeyrat*, venant tous deux de Bordeaux avec laine, peignes de buis, tabatieres de bois, bouchons de liege, amandes en coques, raiſins, figues, réſine, jambons, olives, eau de fleur d'orange, prunes, peaux de veaux, 20 tonneaux 2 bariques de vin; la *Poſte de Dunkerque*, Capitaine *François Durand*, venant de Dunkerque avec jeux de moulins à ſucre, lin, amidon, huile de rabette, graine de Palma Chriſti, toile, houblon & fil blanc; la *Marie Victoire*, Capitaine *Yves Pocquet*, venant d'Audierne avec ſardines preſſées & merlu ſalé; la *Diligente*, Capitaine *Pierre Lavante*, venant de Redon avec merein & bois de bordage; des Etrangers la *Suzanne Marie*, Capitaine *Gerrit Cornelis de Boer*; l'*Hippenhoven*, Capitaine *Dingemen Smul*, venant tous deux d'Oſtende, le premier chargé de 10 tonneaux de froment, 136 tonneaux de ſeigle, le ſecond ſur leſt; la *Johanna*, Capitaine *Lipke Wybes*; la *Bonne Harmonie*, Cap. *Gottried Damnitz*; la *Nariade*, Cap. *Ertman Friderick Fick*, venant tous trois de Dantzick chargés de 189 milliers de froment, 576 tonneaux de ſeigle & fourrures d'habits; la *Demoiſelle Adrienne*, Capitaine *Mathys Crameo*, venant de Roterdam avec armes à feu, acier, cuivre jaune, poëles de fer, garance, quincaillerie, plomb en faumons, blanc de ceruſe, poivre, fer blanc, eau de Spa, bierres & marchandiſes pour Guinée; l'*Anna Chriſtiania Friderika* Capitaine *Halle Janſen*, venant de Hambourg avec froment, platilles, guinées, huile de rabettes, toiles à voiles & miroirs.

Il eſt auſſi arrivé à Nantes dans le même eſpace de temps pluſieurs Bâtimens venant d'Auray, de Vannes, de Hennebon, de Billiers, d'Audierne, de Lezardieux, de Quimper, de Treguier & de la Roche-Bernard, chargés de 109 tonneaux de froment, & 163 tonneaux de ſeigle.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 6 Navires Etrangers; ſçavoir, la *Demoiſelle Metta* de 130 tonneaux, Capitaine *Herman Borgman*, allant à Bremen; le *Jeune Tjetje* de 120 tonneaux, Capitaine *Sietſes Claaſes*; le *Leze Gewas* de 70 tonneaux, Capitaine *Adrians Jans de Boer*; la *Réſurrection* de 100 tonneaux, Capitaine *Jean Andries de Boer*; la *Catherine Pauline* de 160 tonneaux, Capitaine *Johannes Janſen Bakker*; la *Dame Anne* de 120 tonneaux, Capitaine *Joachim Roblit*, allant à Bruges ainſi que les quatre précédens, tous chargés de vin Nantois & d'Amont, chataignes, indigo & vinaigre.

DE MARSEILLE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 6 au 13 Novembre 1769, il eſt entré dans ce Port 39 Bâtimens François & 25 Etrangers; des premiers, trois venoient des colonies; ſçavoir la *Charlotte*, Capitaine *Jean Juſte Caune* de Marſeille; le *Septimane*, Capitaine *Honoré Vian* de la Ciotat, partis tous deux du Cap François; le *Dangeac*, Capitaine *Mathieu David* de Vannes, parti de la Martinique chargé comme les précédens de marchandiſes des Colonies; les autres venoient de Terre Neuve, de Colmar, de Stockholm, d'Amſterdam, de Roterdam, de Falmouth, de Dieppe, de Honfleurs, de Saint Feliou, de Rochefort, de Cadix, de Mogador, de Sainte Croix, d'Alger, de Mirabaeu, de Modon, de Loriſtan, de Vilaſſar, de Goro, de Palerme, de l'Alicate, de Terra nova, de Majorque, de Cornetto, de Mahon, du Fangas, de Naples, de Valence, d'Alicante, de Barcelonne, de Navarin, de Piche, de Morviedre, de Port-Vendre, de Cagliari, de l'Iſle Dodin, de Nice, de Cette, d'Arles & d'Agde, chargés de diverſes marchandiſes d'épicerie, droguerie, du Levant & autres; mais parmi ces différens Bâtimens, le *Saint Antoine de Pa-*

doue, Capitaine *Pierre Rouaze* de Cannes; venant de Cagliari; la *Notre-Dame du Roſaire & Saint Antoine de Padoue*, Capitaine *Paul Balaro*, Gênois, venant de Cornette dans l'Etat Eccléſiaſtique; le *S. Jean-Baptiſte*, Cap. *J. A. Giraud* de la Ciotat, venant de Loriſtan; le *S. Joſeph*, Capitaine *Honoré Roueſtan* de Marſeille, venant de Goro dans le Golphe Adriatique, apportoient tous quatre 2840 charges de froment & autres marchandiſes en petite quantité.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port du 30 Octobre au 6 Novembre 51 Navires François & 7 Etrangers; des premiers, le *Poſtillon de Jacmel*, Capitaine *François Marie Rolland*, alloit à Saint Domingue; les autres alloient à la Ciotat, à Menton, à Martigues, à Toulon, à Frejus, à Hieres, à Port-Maurice, à Monaco, à Caſſis, à Saint Tropès, à Narbonne, à la Cale, à Bandol, à Diano, à Bormes, à Antibes, à Gênes, à Civita-Vecchia, à Barcelonne, à Alicante, à Palerme, à Tunis, à la Canée, au Levant & à Smyrne, chargés tous de diverſes marchandiſes, d'épiceries, drogueries & autres.

DE CADIX, *le* 12 *Novembre* 1769.

Le Vaiſſeau le *Saint Ignace* de la Compagnie de Carraque, eſt artivée dans ce Port venant de la Guayra chargé, pour le compte du Roi, de cent paniers de tabac & pour le compte de différens Particuliers, de 12625 charges de cacao; la Frégate le *Saint Nicolas du Barri*, eſt auſſi entrée dans le même Port chargée de 15264 arobes d'anil & quelques autres productions du Royaume de Goathemalo, pour le compte des Négociants.

NAVIRES EN ARMEMENT.

DE NANTES, *le* 24 *Novembre* 1769.

Le Navire François l'*Algonquin* de 200 tonneaux, Capitaine *Pavie*, Armateurs MM. *Corperon* & *Courtois*, eſt en charge dans ce Port pour Saint Marc.

Il ſe trouve auſſi en charge dans le même Port 4 Navires Etrangers; ſçavoir, le *Retabli* de 110 tonneaux, Capitaine *Jean Martens*, Interpréte le ſieur *Van Neunen*, pour Brugès; la *Charité* de 80 tonneaux, Capitaine *Casper Stromer*, Interpréte le ſieur *Boudet*, pour Bremen; l'*Eſpérance* de 130 tonneaux, Capitaine *Eraſmus Cornelis Greyn*, Interpréte le ſieur *Odiette de la Bauche*, pour Zericzée; la *Notre Dame de Begogne* de 55 tonneaux, Capit. *Plaiſance*, Courtier le ſieur *Gros*, pour Bilbao.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, chez KNAPEN & DELAGUETTE, Imprimeur-Libraires, Pont S. Michel. 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1769. Du Samedi 14 Octobre.

AGRICULTURE.

AVERTISSEMENT.

IL n'y aura point de Supplément pour cette Gazette N°. 82 ; il y en aura pour les ſuivantes, ſelon l'uſage.

DE CHARLES-TOWN, *dans la Caroline Méridionale, le 6 Juillet.*

En examinant les importations de Négres, depuis 1756 juſqu'à 1766, il paroît que dans cet eſpace de temps il en eſt venu 23743 dans cette Province, ce qui fait 2374 année commune. Mais en prenant ſéparément la derniere de ces années, dans laquelle il nous en a été apporté 6071, à cauſe de l'impôt conſidérable qui devoit être mis ſur cet article l'année ſuivante, & qui en arrêta entierement l'importation juſqu'au mois de Janvier dernier, le nombre ne ſe trouve plus avoir été année commune que de 1894.

Depuis le premier de Janvier dernier juſqu'au premier de préſent mois, il en a été importé 4233, & ſuivant ce qu'on dit, il doit nous en venir encore à peu près autant avant la fin de l'année, quoique pluſieurs Bâtimens qui étoient attendus ici aient paſſé ou doivent paſſer aux Indes occidentales, avec ordre d'y vendre leur cargaiſon.

Du 16.

Nous apprenons de différentes parties de la Province que les ſouſcriprions pour l'avancement de l'économie & des Manufactures Américaines, &c. ſe rempliſſent aſſez promptement ; mais on nous aſſure qu'il y a un nouveau plan ſur le tapis, qui comprendra les articles les plus eſſentiels des deux qui ont déja été imprimés, & pourra ſans inconvénients être ſigné généralement par tous les Habitans de la Province.

On dit que ſon Excellence le Lord Charles Greville Montagu, Gouverneur de cette Province, a choiſi le Vaiſſeau *Beaufain*, Capitaine *Daniel Curling*, & qu'il s'y embarquera pour l'Angleterre avec toute ſa famille vers le vingt de ce mois, & que William Bull, Ecuyer, Lieutenant au Gouvernement, ſera chargé pour la quatrième fois de l'adminiſtration de cette Province.

Parmi les articles de notre exportation de cette année, le tabac en forme un aſſez conſidérable ; on en charge actuellement plus de cent barriques ſur un ſeul Bâtiment.

Les pluies qui ont tombé cette ſemaine ont prévenu d'une maniere efficace les mauvaiſes ſuites qui auroient pu réſulter de la derniere ſéchereſſe pour la récolte du riz.

Depuis le 10 Octobre dernier il a été exporté 113854 barils de riz à 60 ſ. les cent livres peſant.

Le prix du cuir tanné a augmenté ici depuis quelques années d'un cinquième.

Il paſſe pour un fait certain qu'après le 28 de ce mois il ſe formera ici une Société qui donnera des Prix & d'autres encouragemens à ceux de cette Province qui éleve-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

ront le plus de moutons, qui cultiveront le plus de coton, de ſoie & de lin, & qui fabriqueront le plus de toiles, tant groſſes que fines, de papier, de bas, &c. & de la meilleure qualité. On y ajoute auſſi que les Habitans prendront inceſſamment la réſolution de ne plus tuer d'agneaux pendant un certain temps limité.

Prix du grain à Londres, le 4 Octobre 1769.

	shillings.
Le quarter de 544 liv. poids de Troye.	
De Froment	30 à 35
De Drêche	20 à 24
De Seigle	22 à 24
D'Orge	16 à 18 ½
D'Avoine	14 à 17

Le quarter du meilleur froment étant à 35 shillings, c'eſt ſur le pied de 22 ℔ 10 ſ de France le ſeptier de Paris.

SUITE

Du Compte rendu à la Séance publique du 27 Juillet 1767, par M. Cabanis, actuellement Secretaire Perpétuel du Bureau de Brive.

Dans l'Aſſemblée du 6 Avril, après que j'eus fait la diſtribution de la graine de vers à ſoie, que j'avois reçue de M. de l'Epine, M Dubois, Directeur fit lecture de deux Mémoires relatifs aux queſtions propoſées par l'Académie d'Agriculture de Paris au ſujet des défrichemens, partage & aliénation des Communes; l'un des deux étoit de lui, & l'autre de M. de S. Hilaire ſon fils. Les vues & les objets préſentés dans tous les deux parurent ſi intéreſſants à l'Aſſemblée, qu'elle pria M. le Directeur de vouloir réſumer le tout en un ſeul Mémoire, pour être adreſſé à M. de Palerme, Secretaire de l'Académie d'Agriculture de la Généralité de Paris (*a*).

Quant à l'examen de la queſtion ſoumiſe par M. l'Abbé Nolin aux lumieres des différentes Sociétés d'Agriculture, ſur l'emploi & l'utilité de la chaux & de la marne comme engrais (*b*), notre Bureau, ſans rien décider ſur ce double objet, à cauſe du peu de lumieres que nous avions ſur cette matiere, & par le défaut d'uſage de ces engrais dans notre arrondiſſement, adopta néanmoins le ſentiment qui les admet comme fort utiles, & les obſervations de M. l'Abbé Nolin à ce ſujet nous parurent toutes fort judicieuſes; il faut eſperer que des eſſais bien conſtatés pourront nous mettre à la portée de parler plus affirmativement dans la ſuite. J'ai déja fait un eſſai ſur la chaux, & je vais en faire un autre ſur une eſpece de marne argilleuſe que je crois avoir découverte dans le deſſéchement d'un marais; j'ai promis de rendre compte en ſon temps du ſuccès de l'un & de l'autre.

Le 27 Avril, jour d'Aſſemblée, je communiquai au Bureau une lettre de M. Vandebrande, Négociant de Bordeaux; il nous exhortoit à faire encore quelques fouilles, pour bien conſtater l'état de nos mines de charbon. M. Leclerc ſe chargea de ce ſoin dès qu'il auroit pu ſe procurer un homme au fait du maniement & de l'uſage de la ſonde de fer que nos Confreres de Limoges ont eu la bonté de nous faire paſſer.

La lecture du N°. 29 de la Gazette d'Agriculture nous ayant mis ſous les yeux les obſervations d'un de nos Confreres, ſur les inconvénients du grand morcellement des poſſeſſions, le Bureau crut qu'un des meilleurs moyens pour réunir les héritages, ſans nuire aux droits de propriété, ſeroit de procurer de la part du Gouvernement la facilité des échanges entre les Particuliers coaboutiſſans, par la réduction à moitié moins de tous les droits qui ſe perçoivent pour ces ſortes d'aliénations reſpectives. Je fus chargé de faire part de nos vœux & de notre délibération à ce ſujet à M de Bertin, & de lui obſerver que la réduction que nous ſollicitions ne diminueroit vraiſemblablement de rien la recette du fiſc, attendu que cette nouvelle facilité augmenteroit du double le nombre des échanges qui ſe font par acte public. Je me ſuis acquitté à cet égard.

La Séance ne ſe termina pas ſans gémir

(a) *Ce Mémoire eſt dans le Journal d'Agriculture, &c. du mois d'Août 1767.*

(b) *Ce Mémoire eſt dans le Journal de Mai 1767.*

en commun ſur les funeſtes effets de la gelée des 18 & 19 de ce même mois ; nous n'y vîmes d'autre reméde que d'intéreſſer M. Turgot à avoir égard à la perte de cette Province, à lui procurer quelque ſoulagement de la part du Miniſtere. M. Dubois nous dit avoir prévenu les vœux du Bureau à ce ſujet, & je me chargeai de les lui renouveller.

Ce même malheur me donna occaſion d'annoncer à l'Aſſemblée du 11 Mai le dégât fait ſur mon ſemis naiſſant de mûriers & de pêchers, & ſur une grande partie des arbres fruitiers dont j'avois commencé dès l'année derniere de former une pepiniere pour le Bureau ; quoique j'euſſe été déchargé de ce ſoin par nos précédentes délibérations, j'aurois deſiré contribuer par quelques plants à la formation de la nouvelle pepiniere projettée ; mais l'accident des dernieres gelées a preſque tari mes reſſources à cet égard. MM. Malepeyre, de la Place & Guerin aſſurent avoir éprouvé le même malheur ; le 1^er ſur un ſemis de pêchers, & le dernier ſur un de mûriers blancs. M. Dubois, Directeur, termina cette Séance par la lecture de ſa diſſertation réſumée au ſujet des Communes ; il fut prié de réitérer cette lecture, comme il vient de le faire dans la Séance aujourd'hui. L'analyſe de cet Ouvrage intéreſſant eſt trop bien empreinte dans l'eſprit de tous ceux qui l'ont entendue, pour que j'aye à y ajouter quelque choſe ; il eſt d'ailleurs de ceux auxquels on ne peut retoucher ſans les affoiblir.

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

IDE'E

Des différentes récoltes dans la Province du Maine au 15 Septembre 1769. Extrait des divers rapports faits au Bureau d'Agriculture du Mans.

La récolte des foins en général a été abondante dans la Province du Maine ; ils ſont de bonne qualité ; les fanaiſons s'en ſont faites par un beau temps & ſans retardement ; il n'y a eu que les prairies en bas fonds ou mal tenues, ſans écoulement, qui ont reſté couvertes des eaux de l'hyver pendant une partie du printemps, leſquelles ont produit beaucoup plus de petits joncs que d'ordinaire ; & des herbes de mauvaiſe qualité.

Les trefles ont paſſablement rendu ; ils donneront peu de graine, mais elle aura de la qualité ; elle ſoutiendra ſon prix en apparence : il ne s'en préſente pas encore dans les marchés ; mais elle ſera moins chere que l'année derniere, s'étant vendue de 70 à 80 livres le quintal & de mauvaiſe qualité.

Cet article de fourrage eſt aujourd'hui très important dans la majeure partie des cantons de cette Province, ainſi que le commerce de cette graine ; elle en fournit à beaucoup d'autres, & même à l'Etranger : c'eſt auſſi de tous les fourrages le plus analogue à la culture des terres, & le plus profitable dans une Province comme le Maine, où la population de toutes eſpeces de bétail fait ſa principale reſſource.

Les pailles ſont de très-bonne qualité, mais rares, auſſi cheres que les foins.

La récolte des froments & des ſeigles d'hyver, en général, eſt médiocre ; les meilleures terres qui avoient eu l'avantage d'être préparées & ſemées en ſaiſon compétente, n'ont récolté que les deux tiers d'une récolte ordinaire ; pluſieurs n'en ont eu que moitié, & beaucoup un tiers : quelques cantons ont à peine rendu ce qu'il faudra de ſemences ; ils ſeront réduits à acheter le grain pour vivre, de ſorte qu'il ſeroit heureux qu'on pût eſtimer que toute la Province eût produit une demi-récolte ; mais auſſi eſt-il vrai qu'aſſez généralement les grains ſont de la meilleure qualité, quoique les froments de pluſieurs cantons aient été affectés de la carie ou noir, qu'on nomme vulgairement foudre dans cette Province, & quoique les ſeigles aient été dans d'autres plus ergotés que de coutume.

La médiocrité de ces productions ne paroîtra pas étonnante, ſi l'on veut en conſiderer les cauſes apparentes.

L'extrême ſéchereſſe qui a duré près de deux ans, & qui a continué pendant le printemps de 1768, avoit généralement retardé les premiers labourages de cette année-là ; les pluies abondantes & continuelles qui ont ſuccédé à cette ſéchereſſe tenace, & qui ont regné pendant l'été & l'automne de la même année, ont apporté un ſecond obſtacle à ces labours de préparation & aux ſemailles, au tranſport des engrais dans

les champs, ſur-tout dans les terres ſondantes ; de ſorte que non-ſeulement tout a été retardé, mal fait, beaucoup de terres ont été ſemées avec peu de préparation, peu ou point du tout d'engrais, & trop tard, & beaucoup n'ont pu être enſemencées.

On ſe flattoit d'une reſſource dans les bleds de Mars, dans les orges, les avoines, &c. Ce n'eſt point au défaut d'action des Cultivateurs qu'on doit attribuer ſon défaut, mais aux intempéries du printemps ; les terres, prodigieuſement imbibées par des pluies abondantes, & preſque continuelles pendant huit mois, n'ont pu recevoir la charrue ni les ſemences ; elles ont enſuite été tout à coup accueillies par une ſéchereſſe cauſée par des vents ſecs & froids du Nord ; elles ont durci juſqu'à ſe refuſer au ſoc, de ſorte que tous les enſemencés de Mars ont été par force retardés, beaucoup ne ſe ſont faits qu'en Mai, & pluſieurs au commencement de Juin : cette ſéchereſſe froide pendant quatre mois, défavorable à la végétation des nouveaux enſemencés, ainſi qu'à ceux d'hyver, a contribué à leur très-médiocre production ; pour comble de malheur, une prodigieuſe quantité d'inſectes de terre l'avoit couverte au commencement du printemps ; ils dévoroient les jeunes plantes à meſure qu'elles paroiſſoient ; ils ont dévoré les légumes naiſſants des jardins.

La récolte des froments de Mars a donc été très médiocre, celle des orges encore plus mauvaiſe dans le général, quelques cantons ont été moins maltraités dans leurs avoines ; les légumes ſecs, pois, feves, veſces, veſcerons, jareſſes, &c. n'ont preſque rien produit ; mais la qualité de ces grains en général n'en céde pas à la bonté de ceux d'hyver, quoique quelques cantons aient eu des froments de Mars, des orges & des avoines charbonnés.

Les chanvres & les lins ont également ſouffert des intemperies du printemps ; ils ſont courts, la récolte en eſt modique, mais on en eſpere la bonne qualité.

Les mays, les ſarraſins ou bleds noirs, d'après des temps contraires & une ſéchereſſe ſubite, ne promettent pas une bonne production ; les pluies ſurvenues en Août en retardent un peu la maturité dans la partie du bas Maine dont les ſarraſins ſont la principale richeſſe, ce grain y faiſant la nourriture de l'homme & ſervant à engraiſſer les beſtiaux, cochons, &c. & les avoines, les moutons : d'un autre côté, ces dernieres pluies favoriſent les labours.

Les pommes de terre, dont la culture commence à prendre avec encouragement dans cette Province, promettent quelque ſecours.

Les plantations nouvelles ont ſouffert de la ſéchereſſe du printemps, les précédentes réuſſiſſent aſſez bien, & tous les genres d'arbres, ſi ce n'eſt dans quelques cantons qui ont été maltraités par des chenilles ſingulieres.

Les fruits à noyau n'ont, pour ainſi dire, rien rendu, & tous ont été ſans goût ni qualité.

Les poiriers ont manqué en général, mais il y a abondance de pommes en beaucoup de cantons, dans d'autres demi-récolte, & quelques-uns en manquent abſolument ; on ſe flatte d'avance de la bonne qualité des cidres qui ſont une reſſource pour les gens de travail ; par ce ſecours, ils conſomment moins de pain, qui eſt cher.

La récolte des noix, celle de châtaignes & des marrons promet abondamment.

Les vignes rouges du haut Maine ont entierement coulé au temps de la floraiſon ; mais les vignes blanches, qui ſont la richeſſe de quelques cantons du haut Maine, par leur bonne qualité, promettent pleine vinée.

Quoique la récolte des ſoies ne faſſe pas encore dans la Province du Maine un objet de conſidération, en raiſon des nouvelles & belles plantations de mûriers qui s'y trouvent, on peut cependant en rendre compte & dire que les couvées du printemps n'ont pas également réuſſi ; elles ont été plus retardées que le premier bourgeon du mûrier, ce qui eſt contraire à la bonne éducation ; la feuille a été bonne & aſſez abondante, mais ſa progreſſion n'ayant pas été proportionnée à l'âge des vers, le ſuccès de l'éducation n'a été porté qu'à la moitié de production : on l'attribue encore aux froids du printemps ; quelques atteliers, même les plus forts, ont été attaqués de la maladie du muſcardin qu'on ne connoiſſoit point encore dans ce climat ; la qualité des ſoies a été jugée communément ſupérieurement belle.

A la récolte de 1768 (a), le grain nouveau, par ſa mauvaiſe qualité, qui le faiſoit d'abord pâter ſous la meule, fut rejetté tant que les bleds vieux ſe préſenterent aux Marchés : ceux-ci s'y ſont vendus dans les trois derniers mois de cette année depuis 25 à 26 liv. 10 ſols le ſeptier, meſure de Paris ; pendant ce temps, les bleds nouveaux ſe ſont améliorés ; ils ont rendu plus & de meilleure farine, & ils ſe ſont ſoutenus pendant l'hyver au prix de 25 à 26 l. à cauſe du peu d'eſperance que donnoient les enſemencés & les pluies qui ont continué ; les contre-temps du printemps, quoique la qualité en devienne de plus en plus meilleure ou moins mauvaiſe, n'en ont pas fait augmenter le prix juſqu'au mois de Juillet, pendant lequel il a tombé à 24 & 25 l. au mois d'Août il a repris faveur ; lorſque la modicité de la récolte a été certaine, il a monté à 27 liv. 10 ſols, prix auquel il ſe ſoutient depuis trois ſemaines ; mais le bled de la récolte derniere ſe vend 30 liv. & au-deſſus aſſez couramment, relativement à ſa bonne qualité & à la médiocrité générale de la récolte des gros & menus bleds : on a cependant lieu de ſe flatter des diſpoſitions heureuſes des enſemencés prochains & de l'activité qui regne ſingulierement dans les campagnes ; que les alarmes diminuant, cela pourra influer ſur le baiſſement de ce prix exceſſif, & de toutes les autres denrées de néceſſité, dont la cherté eſt très-onéreuſe au Peuple.

Nota. Nous avons reçu un autre état des récoltes dans la partie du Maine qui avoiſine le Perche ; on nous a auſſi fait part de l'état des mêmes récoltes en Tourraine ; M. de Sutieres nous a envoyé le détail de ce qu'il a recueilli dans les nouveaux défrichements qu'il a faits au mois de Novembre dernier dans des terres dépendantes du château d'Anel près de Compiegne, & une réponſe à M. Sta du Montechor. Nous donnerons toutes ces pieces dans les Gazettes ſuivantes. Nous deſirerions avoir les mêmes états pour les autres Provinces, & celui de la récolte des vins. Nous n'avons reçu aucune réponſe ſur la récolte des vers à ſoie. Nous prions très-inſtamment les perſonnes qui pourroient nous communiquer toutes ces choſes, de vouloir bien nous en faire part.

(a) *Dans le premier trimeſtre de* 1768 *le froment étoit de* 18 *à* 19 *liv. le ſeptier de Paris ; dans le ſecond, de* 19 *à* 20 *liv. dans le troiſième, de* 23 *à* 24 *liv.*

PROGRAMME

De l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Bordeaux.

Du 25 Aoust.

L'Académie avoit, cette année, trois Prix à diſtribuer ; l'un double, réſervé de 1767, ſur la queſtion de ſçavoir, *Quels ſont les principes qui conſtituent l'Argille, & les différens changemens qu'elle éprouve ; & quels ſeroient les moyens de la fertiliſer :* le ſecond ſimple, réſervé de 1768, ſur la queſtion de ſçavoir, *Quelle eſt la meilleure maniere d'analyſer les Eaux Minérales, & ſi l'analyſe ſuffit ſeule pour en déterminer exactement la vertu & les propriétés :* & le troiſième, Prix ſimple courant, ſur la queſtion, *S'il n'y auroit point de moyens phyſiques pour détruire le Lichen & la Mouſſe des Arbres, & les garantir du ravage que peut leur cauſer cette eſpece de Maladie ; & quels ſont les meilleurs de ces moyens.*

I. Sur la queſtion concernant l'Argille, ſi cette Compagnie avoit borné ſa demande à ce qui regarde les principes conſtituans de cette ſubſtance, & les divers changemens qu'elle éprouve, elle auroit eu peut-être la ſatisfaction, toujours bien ſenſible pour elle, de pouvoir décerner la Couronne qu'elle avoit deſtinée à ce ſujet ; quoique cependant, dans la Piece qui à cet égard auroit pu réunir ſes ſuffrages, elle ait apperçu des réſultats directement oppoſés à ceux que les plus ſçavants Chymiſtes modernes ont obtenus des mêmes procédés. Mais convaincue des ſecours & des lumieres que les Sciences peuvent ſe prêter les unes aux autres pour les beſoins des hommes, & mettant toujours ſa gloire à les ramener toutes à des objets d'utilité publique, elle avoit encore voulu, en invitant, pour ainſi dire, la Chymie à ſortir de ſa ſphere ordinaire, l'engager à jetter quelques regards ſur l'Agriculture, & à étendre les

bienfaits de ſon Art ſur cette partie ſi intéreſſante pour l'humanité. Lorſqu'elle réſerva ce Prix en 1767, elle ne laiſſa même plus ignorer que c'étoit-là le principal objet qu'elle avoit eu en vue, en propoſant ce ſujet dans les termes de ſon Programme.

Elle avoit en conſéquence pour lors invité les Auteurs qui voudroient concourir pour ce Prix, & notamment celui d'une Diſſertation qui lui avoit été envoyée avec cette Epigraphe: *On ne s'imagine point qu'on puiſſe avec le temps parvenir au point de reconnoître tous ces différents objets*, à donner plus de ſoins & d'attention à la troiſième partie de la queſtion propoſée, & à appuyer, ſur-tout du ſecours de l'expérience, les moyens qu'ils auroient à indiquer pour remplir les vues qu'elle préſentoit.

Dans les Pieces qu'elle a eues cette année à examiner, elle a vu avec regret que cette partie avoit encore été trop négligée par la plupart de leurs Aureurs; & que ſi celui de la Diſſertation indiquée, y a fait, particulierement à cet égard, des additions conſidérables, y a même tracé le plan des expériences qu'une Théorie profonde & éclairée lui ſuggéroit, il s'eſt néanmoins contenté de préſenter cette Théorie ſeule & privée du témoignage de la Pratique, en laiſſant à deſirer que, non moins ſenſible à la gloire de mériter par ſes travaux la reconnoiſſance des hommes, qu'à celle d'obtenir une Couronne littéraire, il eût voulu lui-même exécuter les procédés qu'il indiquoit, & qui peut-être dans ſes mains, plutôt que dans celles de tout autre, auroient forcé la nature à lui dévoiler le ſecret des combinaiſons qu'elle emploie pour rendre les terres propres à la végétation.

Ne trouvant donc point encore ſon objet parfaitement rempli, l'Académie a été obligée de réſerver une ſeconde fois ce Prix; mais, dans l'eſpérance que de nouveaux efforts de la part des Auteurs qui ſe ſont déja préſentés, ou que de nouveaux Ouvrages de la part de ceux qui voudroient auſſi ſe mettre ſur les rangs, pourront enfin pleinement ſatisfaire ſes vues, elle en a conſervé la deſtination au même ſujet qu'elle repropoſe dès aujourd'hui pour 1773, afin de donner aux Auteurs le temps qui pourroit leur être néceſſaire pour faire les expériences relatives à la queſtion propoſée (*a*).

(a) *Nous donnerons dans la Gazette prochaine la ſuite de ce Programme.*

COMMERCE.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *11 Octobre 1769.*		BORDEAUX. *le 3 Octobre.*		LONDRES. *le 4 Octobre.*	
Amſterdam,	54 3/4	Amſt.	54 11 16e 3/4	Amſt. à 2 uſ.	34 4
Lond.	32 1 16e			*Dito*, à vue.	34
Hambourg,	180 3/4	Lond.	32 1/2	Hamb. à 2 uſ. 1/2	33 4
Madrid,	15 2 6	Hamb.	26 5 8e	Paris, u. j. d d.	31 3/4
Cadix,	14 19 6	Paris échu,	1/2 p. 0/0 p.	D° à 2 uſ.	31 1/2
Livourne,	95 3/4			Bord. à 2 uſ.	31 3 8e
Lyon,	7 8e b.			Cadix.	40
				Lisbonne.	67 1/2 5 8
				Livourne,	50 3/4

EXTRAIT

DES PAPIERS ANGLOIS, *du 12 Septembre 1769.*

Aux Directeurs de la Compagnie des Indes (a).

COmme je ſuis un vieux Actionnaire de la Compagnie des Indes, j'ai plus qu'un droit ordinaire pour donner mon opinion ſur l'affaire qui doit être traitée Mercredi prochain 13 du mois. J'expoſerai donc librement mes ſentimens à ce ſujet.

L'objet dont il s'agit eſt, pour me ſervir de vos propres paroles « , que l'Aſſemblée » fera participer l'Officier de la Couronne, » Commandant des Vaiſſeaux de ligne, aux » délibérations & réſolutions de la Com- » pagnie, uniquement par rapport aux deux » objets de faire la paix & de déclarer la » guerre, lorſque les Troupes de S. M. » ſeront employées.

Avant de faire aucunes remarques ſur cet énoncé, je ſuis bien aiſe de rapporter la requiſition du Lord Weymouth. « Il de- » mande qu'il ſoit donné des pouvoirs à un » Officier du Gouvernement, pour aſſiſter » & participer aux délibérations de paix & » de guerre, & qu'on détermine l'étendue » de ces mêmes pouvoirs ». Ces paroles, quoique fort conciſes, portent un grand ſens & demandent à être examinées à tête poſée : car avoir part aux délibérations de paix & de guerre, c'eſt avoir, & toujours, une grande part à toute la direction des affaires de la Compagnie dans les Indes, & ce point une fois gagné, je penſe que le Gouvernement aura aſſez de ſagacité & d'adreſſe pour ne plus jamais laiſſer échapper de ſes mains un pouvoir auſſi étendu & auſſi lucratif : ce pouvoir en effet ne ſera pas même ſubordonné à la direction de la Compagnie en Angleterre, & la Compagnie perdra ſon influence à proportion que le Gouvernement en gagnera de ſon côté au détriment de la Compagnie, dont les Orateurs les plus éclairés ſemblent n'avoir pas aſſez de lumieres pour remarquer qu'un pouvoir dans les délibérations de paix & de guerre, (tous les temps étant ou de paix ou de guerre) implique un droit de délibération continuel, & dans toutes les affaires même les plus importantes, & qui, par ce moyen, ſe trouveront dorénavant ſous les yeux du Gouvernement. Sçavoir ſi cette démarche eſt prudente pour des Marchands qui ſont un Commerce ſi étendu, ou ſi elle répondra aux vues des Directeurs ? C'eſt une queſtion qui n'eſt pas du reſſort d'un ſimple Actionnaire ; il me ſuffit de l'avoir propoſée, c'eſt aux Partiſans de la Compagnie à la diſcuter.

Je trouve en même temps que la réſolution propoſée par les Directeurs pour Mercredi prochain, eſt libellée avec trop peu de ſoin, pour ſervir de réponſe à une requiſition auſſi importante que celle qui a été faite par le Lord Weymouth ; je penſe qu'il auroit été néceſſaire d'aller au fait & d'examiner ;

1°. S'il étoit à propos de faire participer un Officier du Gouvernement à la direction de toutes les affaires de la Compagnie ; car c'eſt-là le ſens de la requiſition, & je crains même que l'objet de cette requiſition ne ſoit de parvenir à un pouvoir illimité ſur les intérêts d'une Compagnie de Commerce au mépris de tous ſes droits qui probablement deviendront bien précaires, & ſous la direction du Gouvernement. Si, par une conduite directement oppoſée à la nature d'une Chartre, on ſe détermine pour l'affirmative, alors il s'agira d'examiner ;

2°. Quelle eſpece de pouvoir ou d'autorité, dans les délibérations de la Compagnie, il faudra donner aux Repréſentants du Gouvernement.

Mais au lieu de s'expliquer clairement ſur ce point, les Directeurs cherchent à éluder la difficulté, & ils parlent de donner une part aux délibérations, ſans dire quelle doit en être l'étendue, & cette part indéterminée n'aura lieu que quand il s'agira de faire la paix ou de déclarer la guerre, & lorſque les Troupes de S. M. ſeront employées.

Quelle abſurdité n'eſt-ce pas de la part

(a) *Quoiqu'il paroiſſe que les arrangemens que la Compagnie des Indes vouloit prendre ſoient entierement terminés, nous penſons que le Public ſera bien aiſe d'être inſtruit de tout ce qui a été écrit à ce ſujet ; nous avons encore une autre piece que nous donnerons dans la Gazette prochaine.*

des Directeurs de s'imaginer que le Lord Weymouth ſera content qu'ils ne donnent d'autre pouvoir à l'Officier que celui de délibérer avec les Commiſſaires uniquement dans les moments où il s'agira de déclarer la guerre ou de faire la paix ! Penſent-ils que cet Officier reſtera dans l'inaction, & qu'il attendra tranquillement l'occaſion de ces événemens pour mettre la main à l'œuvre ?

P. S. J'oſe avancer que la réſolution imprudente d'envoyer dans l'Inde des Surintendans avec un Repréſentant du Gouvernement, réſolution qui ne fait nullement honneur à l'habileté & à la probité de tous les Employés de la Compagnie dans l'Inde, hâtera la deſtruction de la Compagnie. En effet, comment ſeroit-il poſſible que le Gouvernement & la Compagnie s'accordaſſent long-temps enſemble ? Semblables aux Capitaines d'Alexandre, ils ſeront bientôt diviſés pour le partage de leur butin.

Mais ſuppoſons pour un moment que l'Officier & les Surintendans s'accordent enſemble, il réſultera néanmoins une grande confuſion de ce que toutes les affaires de la Compagnie ne pourront plus ſe traiter que ſous l'inſpection du Gouvernement. Enfin je ſerois bien aiſe de ſçavoir, ce que cependant perſonne ne ſera en état de me dire, quelles meſures on prendra, & comment on réglera les affaires, dans le cas où la Compagnie recevra par ſes Officiers des avis contraires à ceux qui ſeront adreſſés au Gouvernement par ſon Repréſentant ? Comment s'arrangeront les choſes entre le Miniſtere & les Directeurs, par rapport aux ordres qu'il s'agira de donner en conſéquence de ces informations qui ſe contrediront les unes les autres ? Et ſi le Miniſtere & les Directeurs ſe trouvent partagés de ſentimens, qu'en réſultera t-il ? La deſtruction de la Compagnie, un déſordre général & la ruine des Actionnaires & d'une infinité d'autres.

DU HAVRE, *le 6 Octobre 1769.*

Navires en armement.

L'*Orient*, de 160 tonneaux, Capitaine *Michel Saurin*, eſt en charge dans ce Port, & partira à la fin de ce mois; ſa deſtination eſt pour Cadix, Marſeille & Toulon. Il faut s'adreſſer à M. *Monteſſuy*, Banquier à Paris, rue Beaurepaire; à Rouen, à M. *Pierre Taillet*; au Havre, à M. *Pierre Famin*.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris; du 11 Octobre 1769.*

	liv.	s.	d.	
Or de Portug. à	714			marc.
Du Mexique à	706			marc.
Du Perou à	698			marc.
Les guinées à	712			marc.
Ducats à	97	5		marc.
Or fin à 23 k. 31 32 à	98	10		once.
Or à 20 karats à	82			marc.
L'argent à 11 d. 20 g. à	53	17	6	marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à	51	17	6	marc.
Piaſtres, à	48	15 à 17	6	marc.

FINANCES.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1769.	*Lundi 9.*	*Mardi 10.*	*Mercredi 11.*
Ac. des Indes.		1060	1070
Emp. de la Com.			360
Prom. à 5 p $\frac{0}{0}$.			
Prom. à 4 p $\frac{0}{0}$.			50 $\frac{1}{2}$
Ac. des Fermes.		850 45	850 47 $\frac{1}{2}$
2 f. p. l. du Dix.			
3e. Loterie.		$\frac{1}{2}$ b	
Annuités.		300	
Coup. d'An.		60	60
Emp. de 50 mil.			
Emp. de 30 mil.	FESTE.	48 $\frac{1}{2}$	48 $\frac{1}{2}$
Col. 1759.		50 $\frac{1}{2}$	50 $\frac{1}{2}$ 51
Canada.		53	53
4e. L. Epoques.		14	14
Nouette.			44
tirage de la C.		3e 378 5e 325.	
Sur la Ville.			
Bretagne.			
Languedoc.			
A 4 p. $\frac{0}{0}$			
A 3 p. $\frac{0}{0}$ f. l. cuirs			
A 3 p. $\frac{0}{0}$ f. l. Poſt.			

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Samedi 7 Octobre.

AGRICULTURE.

D'EDIMBOURG.

SUivant des lettres de cette Ville, on cultive actuellement de la garance avec beaucoup de succès dans la partie occidentale de l'Ecosse, & les Habitans se flattent même qu'avec le temps ils parviendront à donner à cette plante le même degré de perfection qu'à celle qu'on tire de la Hollande.

Prix du grain à Londres, le 22 Septembre 1769.

	shillings.
Le quarter de 544 liv. poids de Troye.	
De Froment	32 à 39
De Drêche	20 à 25
De Seigle	22 à 23
D'Orge	15 à 18
D'Avoine	13 à 16

Le quarter du meilleur froment étant à 39 shillings, c'est sur le pied de 25 ℔ 1 ß 5 ₰ de France le septier de Paris.

SUITE

Du Compte rendu à la Séance publique du 27 Juillet 1767, par M. Cabanis, actuellement Secretaire Perpétuel du Bureau de Brive.

Dans l'Assemblée du 26 Janvier, il fut procédé à la reddition des comptes du Bureau, & j'annonçai à mes Confreres l'envoi fait de la part de M. Mayjonade de six plants de pêchers greffés, destinés à alimenter notre pepiniere ; le froid extrême que ces arbres éprouverent dans la route les avoit si fort alterés, que malgrés tous les soins imaginables, il ne s'en est conservé que deux qui ont été même presque mortifiés par les dernieres gelées ; je lus le même jour quelques observations sur la maniere de marcotter les pêchers, & sur le succès qu'elle avoit eue chez moi. Tout le secret de cette opération consiste à couder en terre à l'entrée du printemps, ou même dans le cours de l'été, une jeune pousse vigoureuse & bien souple ; après lui avoir enlevé un anneau de son écorce sur la partie qui doit être enterrée, on doit faire une ligature sur la partie écorcée avec du fil ou du jong, pour empêcher la réunion des deux levres, après quoi on l'enveloppe encore avec de la mousse pour faciliter l'explosion des racines ; cela fait, il faut coucher la branche en terre, recouvrir l'appareil de bon terreau, & laisser sortir le bout de la branche ; le bourlet qui se forme entre les deux levres entamées pousse plusieurs racines, sinon à la premiere, du moins à la seconde année, & alors on sépare la marcotte de l'arbre pour la planter en place ; la même opération peut se faire sur toutes sortes d'arbres fruitiers : je n'ai pas sçu que personne avant moi l'eût tentée sur les pêchers ; j'en ai déja deux par ce moyen.

Dans l'Assemblée qui fut tenue à la fin de Février, M. Legros annonça qu'il avoit pré-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

paré plusieurs pains artificiels contre l'hydropisie des moutons, conformément à la priere qui lui en avoit été faite par le Bureau, & que ceux qui desireroient en faire usage pourroient en envoyer prendre chez lui : quoique je n'eusses point de moutons menacés d'hydropisie, j'envoyai prendre une partie d'un de ces pains, & je ne doute pas que l'usage que j'en ai fait n'ait contribué en partie à la conservation d'un jeune belier de race Espagnole que M. l'Intendant m'avoit envoyé, & qui étoit arrivé chez moi tout chetif, malingre & entierement dégoûté. Le Mémoire intéressant, donné à ce sujet, a déja été analysé (*a*) dans une autre Assemblée publique. Je lus dans celle dont je rends ici compte quelques observations relatives à la semaison du froment & du seigle, regardés comme bleds de Mars, contre l'assertion d'un Observateur Champenois, qui prétendoit que ces deux grains étoient toujours bisannuels & ne donnoient jamais que du fanage si on les semoit après l'hver. Je combattis ce paradoxe par la raison & l'expérience; je citai les succès qu'ont de pareilles semaisons depuis long-temps aux environs d'Ussel ; ceux qu'elles avoient eus l'année derniere chez MM. les Comtes de Salvebœuf & d'Oberie, dans la Vicomté de Turenne, & les petits essais que j'avois faits moi-même avec beaucoup de succès sur l'article du froment ; je remis sous les yeux de l'Assemblée la pratique annuelle de nos Cultivateurs, pratique consacrée par une infinité d'expériences pour le seigle de Mars, & qui détruit l'Assertion de l'Observateur Champenois.

Je demandai le même jour d'être déchargé de l'entreprise de la pepiniere, étant hors d'état de vaquer en même temps aux fonctions de Secretaire & à celles de Pepinieriste. Le Bureau, qui connut l'incompatibilité de ces deux emplois, & le fond même de ma demande, ne fit point de difficulté de me l'accorder, & délibera le même jour de se concerter avec les Administrateurs de l'Hôpital, pour établir un Jardinier public qui formeroit des Eleves & entretiendroit une pepiniere de toutes sortes d'arbres utiles à ce climat. M. l'Intendant, qui a senti l'utilité d'un tel établissement, a déja promis d'y contribuer ; nos Confreres de Limoges ont consenti qu'il fût pris quelque chose sur leurs fonds annuels, & nous avons consacré le tiers des nôtres pour cet emploi. M. Dubois qui avoit présenté l'idée de cet établissement, fit aussi part à l'Assemblée d'une lettre de M. le Directeur de l'Académie des Sciences de Toulouse, qui, pour entretenir la correspondance ouverte, demandoit d'être instruit des objets de nos occupations pendant le cours de l'année derniere ; il dit avoir répondu en détail sur ces différens objets.

La suite à l'Ordinaire prochain.

(a) *On l'a mis depuis en entier dans le Journal d'Agriculture du mois de Juillet 1768.*

Grains et Farines a Paris.

Etat des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & sur les Ports, depuis le Samedi 23, jusqu'au Mercredi 27 Septembre 1769.

Il est arrivé à la Halle 51 muids 11 sept. de froment, 10 muids 10 septiers de seigle, & 384 muids 2 septiers de farines ; il restoit de l'autre marché 39 muids 3 septiers de froment, 10 muids 6 septiers de seigle, & 571 muids 10 septiers de farines, ce qui a fait 91 muids 2 septiers de froment, 21 muids 2 septiers de seigle, & 956 muids de farines.

Il est arrivé à la même époque sur le Port de la Greve 61 muids 2 septiers de froment ; il restoit du marché précédent 151 muids 5 septiers, ce qui a fait 212 muids 7 septiers.

Le Mercredi 27 Septembre, il se trouvoit en totalité dans Paris, 1280 muids 11 septiers, tant froment que seigle & farines. Il y en a eu de vendu 565 muids ; de sorte qu'il en est resté 715 muids 11 septiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 22 à 26 ℔ 15 ß, le froment nouveau, de 22 à 28 ℔, le seigle, de 14 à 16 ℔ 10 ß. Le froment a été vendu à la Greve, de 25 ℔ 10 ß à 31 ℔ *le septier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de

1# 16ß 9d. à 2# 7ß 6d. le *boiſſeau* ; les farines de remoulage, de 1# 3ß 6 à 2# 10ß 9 d. auſſi le *boiſſeau*.

Le pain blanc de Goneſſe de 2ß 9d. à 3ß la *liv.* ; idem de Paris, idem ; pain bis blanc de Goneſſe, de 2ß 3d. à 2ß 6d. ; idem de Paris, de 2ß 6 à 2ß 9d. ; pain bis clair, de 2ß 3d. à 2ß 6d. ; pain bis de Paris, de 2ß à 2ß 3d.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois d'Août 1769, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

GRENOBLE.			MONTAUBAN.			POITIERS.			ALSACE.		
Lieux des Marchés.	Prix.		Lieux des Marchés.	Prix.		Lieux des Marchés.	Prix.		Lieux des Marchés.	Prix	
	l.	s. d.		l.	s. d.		l.	s. d.		l.	s. d.
Briançon.	27	11 3	Cahors.	25	5 6	Chatelleraut.	23	4	Béfort.	22*	4
Creſt.	22	10	Cauſſade.	27							
Embrun.	22	10	Figeac.	23	11 8	Chatillon.	26	5 8	Colmar.		
Gap.	25		Gourdon.	26	1 10	Confolens.	20*	8			
Grenoble.	25	14 3	Lauzerte.	27	2 3	Fontenay.	25		Haguenau.	17	4 11
Buis.	21*	6 8	Milhau.	23	15						
Montelimart.	27*	16 6	Moiſſac.	27*	6 10	Les Sables.	29*	14	Landau.	15*	15 1
Romans.	24	7 6	Montauban	24	4 5	Nyort.	20	14			
Valence.	26		Murdebarrez.	22*	11 3	Poitiers.	25	14 4	Scheleſtat.	20	12 6
Vienne.	25	18 4	Rhodez.	23	15	St. Maixent	23	10 5	Strasb.	18	2 8
			Ste. Affrique.	25	12 6	Thouars.	23	8	wiſſembourg.	17	6 8
			St. Antonin.	25	2 11						
			Villefranche.	23	8 2						

Prix Communs.			Prix Communs.			Prix Communs.			Prix Communs.		
From. le ſep.	24	17 5	From. le ſep.	24	19 9	From. le ſep.	24	4 3	From. le ſep.	18	10 11
Pain la liv.		2 9	Pain la liv.		2 7	Pain la liv.		2 7	Pain la liv.		2 6
Avoine le ſ.	8	4 1	Avoine le ſ.	7	15 8	Avoine le ſ.	7	14 3	Avoine le ſ.	6	4 3
Foin le q.	2	12	Foin le q.	2	1 11	Foin le q.	1	14	Foin le q.	1	19 5
Paille le q.	1	7 9	Paille le q.	1	2 1	Paille le q.		19 2	Paille le q.	1	8

DEMANDE.

Une perſonne dont le potager eſt très-près d'une riviere, ſe trouve très incommodé des rats d'eau qui ravagent & détruiſent tous les légumes & les plantes. Cette perſonne deſireroit que ceux qui connoiſſent des moyens pour faire périr ces animaux deſtructeurs, vouluſſent bien les lui communiquer par la voye de cette Gazette. Cette publication ſeroit d'ailleurs utile à pluſieurs perſonnes qui peuvent être dans le même cas.

RÉPONSE

De M. Girard, Avocat à Quimper, ſur la queſtion de ſçavoir ſi une dixme inſolite